

Décision

Générale

colonial

Décision n° 449 Décisions concernant les Services Etat

n° 449

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 avril 1960

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1960

Date du numéro

30 avril 1960

TEXTE INTÉGRAL

Un passage de retour par anticipation à destination de Nice (A.-M.), 15, avenue Marconi, est accordé à Mme Mérot et à ses trois enfants respectivement âgés de 14 ans, 9 ans et 7 ans, famille d'un Administrateur en Chef de classe exceptionnelle (indice 630, groupe II). Mme Mérot et ses enfants acquitteront Djibouti, par voie maritime, en principe le 29 mai 1960. La dépense est imputable au Budget de l'Etat.